



# 68th IFLA Council and General Conference

August 18-24, 2002

---

**Code Number:** 017-114-F  
**Division Number:** VIII  
**Professional Group:** Africa Section  
**Joint Meeting with:** -  
**Meeting Number:** 114  
**Simultaneous Interpretation:** Yes

## **Services à distance et services de proximité en milieu africain : quels défis pour le bibliothécaire en tant que vecteur de développement ?**

**Nafissatou BAKHOUM**

Conservateur des Bibliothèques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Dakar, Senegal

Email : [nafiba@hotmail.com](mailto:nafiba@hotmail.com) / [bifan@ucad.sn](mailto:bifan@ucad.sn)

---

### **Résumé :**

*L'activité documentaire, qui se plie aujourd'hui à une dynamique induite par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), dont l'évolution interdit toute stabilité dans la gestion de l'information, fait face à d'énormes défis.*

*Dans le contexte de sous-développement généralisé de l'Afrique, mais qui ne constitue pas une raison suffisante pour opérer un choix en matière de politique d'information, ces défis s'avèrent multiformes et multidimensionnels.*

*Le bibliothécaire, en tant que médiateur dans le transfert de l'information et acteur de développement, est au cœur de cette problématique. Il a pour défi premier de réussir le pari de l'« exploitabilité » de l'information au profit de communautés lettrées, mais aussi illettrées pour lesquelles l'appropriation et l'assimilation de l'information sont sources de progrès.*

*Cette entreprise est d'une actualité d'autant plus historique que les TIC sont devenues un outil indispensable au développement socio-économique, parce que supprimant les barrières géographiques et temporelles entre les pays de la planète.*

*Ces pistes de réflexion nous amènent à fonder notre argumentation sur :*

- les contraintes environnementales d'accès à l'information en Afrique ;*
- la position stratégique du bibliothécaire en tant qu'acteur de développement ;*
- la nécessité de maîtriser les TIC comme outil de développement.*

**Mots-clés :** // information // TIC // Internet // développement économique et social // bibliothécaire // Afrique //

---

**Mai 2002**

## **Services à distance et services de proximité en milieu africain : quels défis pour le bibliothécaire en tant que vecteur de développement ?**

### Introduction

Les problèmes d'information du continent africain se résument en général à d'énormes entraves en matière d'accès à l'information, de promotion et de valorisation des résultats des chercheurs, de stratégies nationales de développement de la lecture publique, de diffusion et de production d'informations utiles au profit des populations à la base, etc.

Bien que les causes fondamentales soient d'ordre infrastructurel, économique et socioculturel, la problématique de notre réflexion met davantage l'accent sur l'impact de la cohabitation entre services de proximité et services à distance en Afrique, et les multiples défis qui interpellent le bibliothécaire. Notamment le rôle de ce dernier en tant que médiateur dans le transfert de l'information et acteur dans la production de contenus.

Par services de proximité, nous entendons l'ensemble des stratégies et des structures permettant de favoriser l'accès à et la diffusion de l'information, tels que les services documentaires, les activités d'animation scientifique et culturelle, de sensibilisation, d'éducation et de formation aux usages de l'information, etc.

Par services à distance, nous entendons l'ensemble des activités de diffusion, d'échange, de veille informationnelle, de médiation documentaire, de production et de valorisation de contenus sur Internet.

Par bibliothécaire, nous faisons également référence à l'ensemble des professionnels de l'information documentaire, archivistes et documentalistes inclus.

Cette approche nous amène à mettre l'accent sur trois points :

1. les contraintes environnementales spécifiques au contexte africain en matière d'accès à l'information ;
2. le rôle stratégique du bibliothécaire en tant que vecteur de développement ;
3. la nécessité de maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comme outils de développement.

### **1 - Les contraintes environnementales à l'accès à l'information en Afrique**

Les structures documentaires fournissent de nombreux services de diffusion active liés à leur mission hautement sociale, particulièrement dans le contexte africain caractérisé par l'insuffisance des infrastructures et par le faible taux d'alphabétisation. Par ailleurs, des obstacles d'ordre financier et le manque de prise de conscience de l'importance de l'information dans le développement de la nation, minimisent les investissements de toutes sortes. Or, comme chacun le sait, l'acquisition de l'information coûte cher et sans moyens financiers, il est impossible pour les structures documentaires de renouveler leurs fonds, à plus forte raison de disposer de moyens techniques pour faire face aux nouvelles exigences technologiques des métiers de l'information.

Un autre obstacle majeur résulte du fait que les décideurs africains ne semblent pas comprendre que le développement de tous les secteurs d'activité passent nécessairement par la maîtrise et la gestion concertée des ressources informationnelles.

Cela explique notamment le manque crucial de politique nationale en matière d'information documentaire dans la majorité des pays africains. Or, le caractère transversal de la fonction documentaire et le rôle essentiel que l'information joue dans tout processus de développement, militent en faveur d'un plus grand respect pour l'information. D'autant plus que le droit à l'information est désormais reconnu comme un des droits fondamentaux de l'homme car il conditionne tous les autres droits. De plus, le respect de l'information est indissociable du respect et de

la prise en compte des besoins des professionnels qui sont les principaux acteurs de toute politique d'information.

### ***L'introduction d'Internet en Afrique a-t-elle véritablement pesé sur les obstacles traditionnels à l'accès à l'information ?***

L'introduction d'Internet en Afrique, et plus précisément en Afrique francophone date du début des années 1990. En effet, des services Internet, à l'état embryonnaire, étaient assurés par le Réseau intertropical d'Ordinateurs (RIO) de l'ORSTOM, actuel IRD et par l'AUPELF-UREF, devenu AUF. Le réseau RIO de l'ORSTOM irriguait les canaux de la recherche par le biais des «sites-miroirs», consistant à installer des copies de bases de données des organismes du Nord dans les pays du Sud. En plus, il offrait d'autres services comme le courrier électronique et les listes de discussion. Le Réseau électronique francophone de la Recherche (REFER) de l'AUPELF-UREF, quant à lui, mettait à la disposition de la communauté universitaire le minitel pour utiliser les services de la messagerie et pour accéder à la production scientifique internationale.

Au Sénégal, Internet a commencé à se déployer à partir de 1996 grâce à la connexion du pays via Télécomplus, filiale de la Société nationale des Télécommunications (SONATEL). D'autres initiatives en faveur de la diffusion d'Internet ont également vu le jour, comme le *Métissacana*<sup>1</sup>. Ce dernier offrait plusieurs services comme la fourniture d'accès à Internet, la réalisation, l'hébergement et la maintenance de sites web. À cet effet, il a conçu et hébergé le site de Sud Fm, l'une des premières radios africaines à être présente sur Internet. Cependant, le développement d'Internet restait confiné aux zones urbaines et au milieu de la recherche, au détriment des zones rurales qui englobent plus de 60% de la population.

Depuis, la situation d'Internet en Afrique a considérablement évolué et en 2000, on peut constater que *le continent, dans sa globalité, est connecté à Internet*<sup>2</sup>. Grâce à des efforts politiques, à des initiatives privées et à des programmes internationaux à l'échelle de l'Afrique tels que Leland Initiative (USAID), Infodev, Worldlink (Banque mondiale), Acacia (CRDI) etc., la connexion de l'Afrique à Internet a connu une progression spectaculaire. Toutefois, le développement d'Internet en Afrique est freiné par des obstacles d'ordre infrastructurel, économique et socioculturel.

#### **1.1 – Les obstacles infrastructurels**

Malgré les efforts faits en faveur de la réduction des coûts de télécommunications et de la baisse des taxes douanières sur les équipements informatiques, les problèmes d'accès à Internet demeurent. La raison fondamentale est l'inexistence d'un potentiel infrastructurel apte à accueillir la connexion, à assurer une couverture nationale et à supporter les coûts dans la plupart des États africains. Les chiffres avançant que *le nombre de lignes téléphoniques de certaines villes des pays du Nord comme Tokyo dépassent largement l'ensemble des lignes de toute l'Afrique*<sup>3</sup>, illustrent parfaitement ce qu'il est convenu d'appeler la fracture numérique. Ils témoignent également de l'indigence du réseau, pris dans son ensemble, sur le continent, même s'il existe des disparités, comme l'indique la situation très encourageante de l'Afrique du Sud, de certains pays du Maghreb et de certains pays d'Afrique subsaharienne comme le Sénégal.

---

<sup>1</sup> Des initiatives qui font parler d'elles...-In : *Internet et Développement*, pp. 4-5  
<http://www.france.diplomatie.fr/cooperation/developp/netdev/netdev.html>

<sup>2</sup> Le Tam-tam et la toile : entre société traditionnelle et société de l'information.- In *Internet et Développement*, pp. 2-3  
<http://www.france.diplomatie.fr/cooperation/developp/netdev/netdev.html>:

<sup>3</sup> L'Afrique, un continent de plus en plus connecté.- *Internet et développement*, pp .3-4  
<http://www.france.diplomatie.fr/cooperation/developp/netdev/netdev.html>

Un autre problème est l'inexistence d'un système de ramification locale des infrastructures, c'est-à-dire une décentralisation des points d'accès qui est à la base de tout développement des réseaux. Cela permettrait d'irriguer les zones les plus enclavées et de rentabiliser les investissements en élargissant le marché solvable.

Cependant, le scepticisme peut être de rigueur si l'on sait que de larges franges des populations africaines n'ont pas encore accès à des infrastructures de base comme l'eau potable, l'électricité, le téléphone, etc. Il s'y ajoute le fait que les coûts de communication sont encore dissuasifs par rapport au niveau de vie. À part quelques rares pays assez nantis en matière d'infrastructures de télécommunications, *sur le continent africain, le réseau connaît des problèmes d'engorgement, des taux élevés de dérangement des lignes téléphoniques, des débits faibles<sup>4</sup>, etc.*

De plus, les lignes internationales à haut débit coûtent cher et sont généralement hors de portée des pays du Sud. La situation qui en résulte est l'étroitesse des bandes passantes qui influe négativement sur la qualité de la connexion mais aussi sur le développement d'autres alternatives comme les sites-miroirs qui sont des copies de sites du Nord installés sur des sites africains.

Le monopole des opérateurs publics en matière d'accès à Internet et la concurrence déloyale de leurs filiales aux autres fournisseurs d'accès sont aussi des facteurs néfastes à l'utilisation et au développement du réseau. Le cas du Sénégal est à ce titre frappant puisque *la SONATEL a suspendu, en février 2001, les liaisons spécialisées de tous les fournisseurs d'accès qui lui devaient des arriérés de paiement<sup>5</sup>*. Cette situation fut dommageable à bon nombre d'utilisateurs individuels mais également d'entreprises qui sont restées invisibles sur Internet pendant une bonne période.

## 1.2 – les obstacles économiques

Les problèmes économiques spécifiques à l'Afrique, comme l'insuffisance des ressources fiscales des États, la situation déficitaire liée au cours des matières premières, aux politiques d'ajustement structurel, à l'endettement, accentuent sa dépendance vis-à-vis des pays producteurs de technologie. Le coût élevé des tarifs de télécommunication, la cherté du matériel informatique, l'insuffisance des budgets dans le milieu de la recherche, où les salaires et des dépenses de fonctionnement restent encore prioritaires, sont autant de facteurs limitant le développement d'Internet.

Face à l'inexistence d'un réseau recherche-éducation soutenu par Internet, et orienté vers l'adaptation de l'outil aux besoins locaux, les chances sont très réduites pour que l'usage puisse se généraliser. L'inexistence de conditions d'une économie de l'Internet, c'est-à-dire un foisonnement d'activités autofinancées par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et utilisant les TIC, est également un obstacle.

L'Afrique, qui constitue un immense marché potentiel pour les pays producteurs de technologie est envahie par des programmes d'aide bilatérale et multilatérale au nom de politiques qui prétendent réduire la fracture numérique. Ainsi, au nom de cette cause, aussi noble soit-elle, on augmente les marges bénéficiaires des industries technologiques du Nord, au détriment de l'atteinte d'objectifs sociaux et économiques en Afrique.

---

<sup>4</sup> VINCENT, Thierry.- Les Infrastructures, principal frein au développement d'Internet en Afrique / Thomas Vincent.- In : L'Afrique et Internet, pp. 3-4  
[http : //www.cirad.fr/agro\\_ct/lir/afrint.htm](http://www.cirad.fr/agro_ct/lir/afrint.htm)

<sup>5</sup> TOP, Amadou.- Savoir raison garder / Amadou Top.- In : Bulletin d'Analyse des Technologies de l'Information et de la Communication (BATIK), février 2001, n° 19.- pp. 1-2

Cette situation s'explique également par les inconvénients traditionnels des politiques d'aide, axées sur le dernier maillon de la chaîne de production de biens et de services, c'est-à-dire la consommation. La conséquence directe est l'absence de pérennité de ces programmes, car, généralement, ils s'arrêtent en même temps que l'épuisement des crédits des bailleurs de fonds. L'autre inconvénient majeur est que le potentiel infrastructurel et la formation d'un capital humain ne sont guère développés.

C'est donc toute la problématique du transfert réel de technologie qui est ici posée. D'autant plus que la majorité des pays africains n'ont pas encore réussi à adapter Internet aux besoins, à l'expertise locale, aux infrastructures existantes et au potentiel scientifique et socio-économique des utilisateurs.

### **1.3 – Les obstacles socioculturels**

Les contraintes socioculturelles au développement d'Internet en Afrique sont largement tributaires des problèmes d'éducation, d'autosuffisance alimentaire, de santé, etc. Des facteurs historiques, qui expliquent la culture orale et communautaire des peuples africains et le faible taux d'alphabétisation, limitent aussi l'utilisation diffuse de cet outil de communication. Par le fait qu'Internet nous submerge de modèles de développement qui ne sont pas adaptés au milieu rural des pays africains, on pourrait se demander si cet instrument n'est pas trop sophistiqué pour cette large majorité des populations.

Ces inquiétudes se fondent sur l'idée que la première étape qui consiste à déchiffrer un texte par le biais de l'alphabétisation et de la scolarisation n'est pas totalement franchie. Le développement de tels acquis par la promotion de services de proximité comme les bibliothèques publiques, où les populations peuvent se cultiver, se distraire, s'informer sur toutes les branches du savoir ou suivre les progrès des connaissances humaines, n'est pas également franchi.

En effet, il existe un fort besoin d'information et de communication des populations à la base, notamment sur des questions cruciales liées à la préservation et à la valorisation de leur patrimoine culturel et artistique, de leur environnement naturel, au développement de leurs activités économiques, à leur participation à la vie politique, etc. Face à ces besoins ponctuels, les infrastructures de base comme l'école, la bibliothèque, les associations de développement, les radios communautaires etc., doivent jouer un rôle de premier plan. C'est alors seulement qu'Internet, en tant que puissant outil de communication, sera en mesure de fédérer toutes ces initiatives et d'en exploiter le potentiel pour servir le développement humain.

Il résulte de cette analyse que, même si Internet est porteur des germes du décloisonnement de l'Afrique sur le plan scientifique, il ne constitue pas une solution miracle aux obstacles traditionnels d'accès à l'information. Le coût élevé des télécommunications, mais aussi le fait qu'Internet n'est qu'un de ces nouveaux outils qui viennent renforcer les moyens d'information et de communication déjà disponibles, en expliquent les raisons.

Les nouvelles approches que cet outil exige dans la gestion de l'information nous amènent à réfléchir sur le rôle stratégique du professionnel de l'information, du bibliothécaire en particulier, dans un contexte de développement.

## **2 – Le rôle stratégique du bibliothécaire en tant qu'acteur de développement**

Les TIC ont considérablement bouleversé le système de gestion classique de l'information, à savoir : le repérage, la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion. Au support imprimé sont venus s'ajouter des supports multiformes et aux canaux traditionnels, des voies multidirectionnelles pour accéder à l'information. Comme le support imprimé, Internet est également un support pour véhiculer des connaissances ; sauf que, dans ce cas précis, il existe un défi énorme et toujours grandissant face à la masse et à la complexité des informations, et les capacités de les gérer et de les traiter.

Dans un contexte économique et technologique généralement défavorable, on imagine l'ampleur des défis du bibliothécaire qui se doit de domestiquer cet outil pour réactualiser sa mission. En effet, pour jouer pleinement son rôle dans les objectifs et dans les stratégies de développement, il doit s'appropriier les moyens technologiques qui permettent de maximiser la gestion et la diffusion de l'information scientifique et technique. Cette approche exige de lui de nouvelles compétences : apprentissage de nouveaux logiciels de traitement de l'information (bases et banques de données), réalisation de produits documentaires électroniques à diffuser en temps réel, mise en synergie et valorisation des ressources informationnelles à travers un réseau, conception et développement de sites web, activités de veille, etc. Ce précieux concours du bibliothécaire à la recherche scientifique grâce aux TIC revêt une signification particulière en Afrique.

Cependant, la précarité des crédits alloués au domaine culturel en général, dont l'une des conséquences directes est la réduction drastique des budgets des services d'information documentaire, sape les efforts de ces derniers pour accomplir correctement leurs missions. Non seulement l'acquisition de la production scientifique courante dans les différents domaines du savoir est menacée à cause d'obstacles financiers, mais encore la cherté de certaines revues scientifiques, les délais très longs entre la parution et l'acquisition, le déséquilibre entre l'offre et la demande, sont également autant de facteurs de dysfonctionnement des bibliothèques.

Internet a alors réussi le pari de mettre à la disposition de l'utilisateur une masse d'informations variées et accessibles en temps réel. Pour le chercheur, l'opportunité lui est donnée d'accéder aux grands espaces internationaux d'échanges grâce aux listes de diffusion, aux fora de discussion sur Internet, à la visioconférence, etc. Il peut disposer aussi d'informations très utiles par rapport à son domaine de recherche : rapports d'études, actes de travaux scientifiques, publications, etc.

Cette tendance du chercheur à l'autonomie dans la recherche d'information n'est que superficielle, et la responsabilité du bibliothécaire dans son rôle de médiateur s'en trouve renforcée et réactualisée. De même qu'il doit développer une culture de son univers bibliographique, et de son environnement documentaire immédiat, le bibliothécaire doit se saisir de ce nouvel outil qu'est Internet pour se rendre indispensable, voire incontournable dans son rôle de médiateur dans le processus de transfert de l'information.

Face à la multiplicité des sources et à la quantité d'informations produites sur Internet, les nouvelles responsabilités du bibliothécaire lui exigent de développer une culture documentaire sur le web, de connaître le profil et les performances des différents moteurs de recherche, de maîtriser les opérateurs booléens, etc.

Son appui à l'utilisateur sera alors d'autant plus précieux que face à un sujet donné, il sera capable de sélectionner l'information la plus pertinente, la plus fiable, et la plus actuelle possible.

Dans le milieu de la production de biens et de services qu'est l'entreprise, le bibliothécaire est un élément d'un système dans lequel il joue un rôle vital, car l'information est ici considérée comme un bien de production en tant que génératrice de plus-value. Sa gestion fait donc nécessairement appel non seulement aux compétences techniques du bibliothécaire, mais surtout à un ensemble de savoir-faire qui relève du Management. La maîtrise de l'environnement de l'entreprise, (c'est-à-dire le contexte politique, socioéconomique, les clients, les partenaires et les concurrents, etc.), qui est essentielle à son développement, passe impérativement par la mobilisation de moyens financiers, technologiques, humains, et surtout informationnels. L'information dans l'entreprise est si stratégique que la rentabilisation des investissements est largement tributaire de sa bonne gestion, donc du professionnalisme du bibliothécaire qui devient un acteur de développement.

La participation du bibliothécaire au développement économique et social des communautés africaines est surtout visible auprès des populations non alphabétisées, ou au niveau intellectuel moyen. En mettant à leur disposition des informations éducatives, relatives à leur épanouissement et à leur bien-être social, il joue un rôle moteur dans le processus de démocratisation des sociétés

africaines. Un contexte où les principes d'égalité, de libertés individuelles et collectives, d'éducation, de formation à la lutte contre l'ignorance et la pauvreté, ont bien un sens.

Pour développer une culture démocratique auprès des citoyens, il faut faire donc appel au bibliothécaire pour les former, les informer, non seulement par le biais de la lecture, mais également par le recours à des activités scientifiques, d'animation culturelle et de formation à l'appropriation des TIC. La matérialisation de cette mission de haute portée sociale implique que le bibliothécaire possède les capacités et les qualités nécessaires pour bien gérer l'information par différentes activités de mobilisation, de traitement, de tri, d'extraction, de présentation au profit d'un public hétérogène. En effet, quel que soit le secteur d'activité de la vie nationale, il a sa place et il est appelé à assister un public à éduquer et à former, un public désireux de se former, un public apte à former, un public de producteurs, de décideurs, de gestionnaires, etc.

Compte tenu de toutes ces considérations, la responsabilité sociale du bibliothécaire dans le contexte africain est trop pesante pour reposer sur une seule personne. D'autres composantes institutionnelles comme les écoles de formation en Sciences de l'Information et de la Communication, les associations professionnelles, le secteur de l'Enseignement et de la Recherche, l'État, ont également le devoir de former des professionnels de l'information compétents et socialement épanouis. Ces derniers étant dépositaires de la mémoire historique, scientifique, socioculturelle, artistique, institutionnelle de nos pays, la valorisation de l'information passe donc nécessairement par la valorisation de leur profession, et les TIC peuvent y contribuer.

### **3 – La nécessité de maîtriser les TIC comme outils de développement**

Les TIC permettent de réaliser des enjeux économiques grâce au commerce électronique, et à la vitesse jamais égalée de circulation et d'échange de biens et de services sur le plan international. Elles constituent aussi un instrument pour véhiculer une idéologie, une langue, un ensemble de savoir-faire, en somme un modèle culturel qui renforce l'identité des nations qui ont su se l'approprier. C'est pourquoi la bataille des contenus est devenue une priorité et sur ce plan, l'Afrique est très faiblement représentée sur Internet.

À l'image des multiples contraintes évoquées plus haut, il existe une situation de dénuement presque total quand il s'agit de rechercher sur Internet des travaux scientifiques de grand intérêt, ou des études de cas pratiques répondant à des préoccupations contextuelles, conçus par des Africains sur l'Afrique. Or, le potentiel en matière de contenus scientifiques n'est guère exploité. À part les sites des universités et des ONG impliquées dans la recherche, l'essentiel des contenus sont à but informatif, principalement développés par la presse, à but publicitaire et touristique, véhiculés par les portails nationaux, à but politique et administratif, présentés par les organisations gouvernementales. Cette situation est illustrative de la timidité de la communauté scientifique africaine sur le réseau. Elle s'explique par l'absence de réseaux d'échange et de fora de discussion scientifique nationaux, sous-régionaux et régionaux, et par l'absence de production d'une *réalité authentiquement africaine*<sup>6</sup> destinée au monde entier. Une réalité qui s'exprime à travers les riches patrimoines naturels, historiques, scientifiques, socioculturels et artistiques. Ces archives de la mémoire collective des peuples africains sont actuellement menacées, parce qu'elles sont jalousement conservées dans des conditions très précaires.

Ce phénomène est anachronique par rapport aux progrès considérables réalisés depuis quelques années en matière de sauvegarde, de conservation, d'exploitation, de diffusion et de

---

<sup>6</sup> CISSE, Aminata Diaw.- Le Futur à inventer : quelle modernité pour l'Afrique ? / Aminata Diaw Cissé.- In : « Penser le développement », Séminaire international tenu à Dakar du 30 octobre au 1er novembre 1997 / Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Goethe Institut Dakar.- Dakar, 1998.- pp. 33-39

rentabilisation de l'information scientifique et technique grâce aux TIC. Par conséquent, ces derniers peuvent être source de progrès et de développement humain durable face à la situation très critique de l'Afrique. Une redéfinition des termes de l'échange en matière d'information s'impose, car la relation du continent aux grands serveurs de bases et de banques de données du Nord est encore verticale et unilatérale. Or, le paradoxe est que l'outil de communication utilisé dans cette relation, Internet, est assez démocratique et offre un schéma de transmission horizontal et diffus du savoir.

La production de contenus africains réalisés par des Africains, et destinés à la communauté scientifique internationale, fera passer l'Afrique du rang de simple consommateur à celui de producteur d'information, donc de partenaire actif. Mais si Internet s'est développé au Nord jusqu'à aboutir à la situation de monopole qui prévaut aujourd'hui, c'est parce qu'il a suivi une logique d'évolution graduelle au niveau interne avant de s'exporter. De même, si les problèmes de communication interne de l'Afrique sont résolus dans une perspective d'intégration, par le développement de réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux, l'espoir peut être permis.

Mais certains paramètres essentiels sont à cet effet incontournables, notamment :

- le développement de capacités de recherche en production de contenus locaux adaptés aux réalités scientifiques, pédagogiques, socioéconomiques et culturelles des communautés africaines ;
- la sensibilisation, l'éducation et la formation à l'utilisation et à l'assimilation des TIC au profit des différentes couches de la société.

Étant donné qu'elle n'aura pas à réinventer la technologie, la contribution de l'Afrique au dialogue des cultures sur Internet sera alors proportionnelle à sa capacité de mobiliser son potentiel scientifique et humain. En d'autres termes, le défi que les TIC lancent à l'Afrique est de transformer ses riches matériaux scientifiques en ressources informationnelles électroniques aux supports multiformes et de développer une expertise locale pour les insérer dans un monde en construction.

Il ressort de cette analyse que la maîtrise des TIC et leur appropriation par les populations sont donc porteuses d'espoir pour le continent.

## Conclusion

Les progrès décisifs enregistrés dans le processus de transfert de l'information, en amont comme en aval, ont vu naître des concepts : Société de l'information, Mondialisation, etc. Ces concepts semblent entraîner une uniformisation des comportements et pratiques vis-à-vis de l'information et des conditions maximales d'accès quel que soit l'endroit où on se situe sur la planète. Compte tenu des énormes obstacles surtout infrastructurels et économiques, l'Afrique a du mal à participer activement à la Société de l'Information et semble, a priori, tendre vers la marginalisation. Mais l'espoir est permis, d'une part, face à la volonté farouche des États africains d'accueillir les TIC et à la vitesse de progression de la connexion à Internet ; d'autre part, comme en témoignent les nombreuses réalisations, tels que la *Caravane Multimédia*<sup>7</sup> d'Osiris et le *Projet « Joko »*<sup>8</sup> au Sénégal, l'installation et le développement de *télécentres communautaires polyvalents*<sup>9</sup> par le CRDI à Nakaseke et Nabweru en Ouganda, etc. ainsi que les multiples projets en cours.

---

<sup>7</sup> TOP, Amadou.- Fracture numérique : joindre la parole aux actes / Amadou Top.- In : Bulletin d'Analyse des Technologies de l'Information et de la Communication (BATIK), février 2001, n°25.- pp. 1-2

<sup>8</sup> Littéralement : « communiquer » Projet lancé par le chanteur sénégalais Youssou Ndour avec l'appui de la firme Helwet Packard dans le cadre de son initiative World E-Inclusion, dont l'objectif est de lutter contre le fossé numérique, la pauvreté et le sous-emploi grâce à l'Internet.

Le Projet Joko se met en place.- In : Bulletin d'Analyse des Technologies de l'Information et de la Communication (BATIK), avril 2001, n°21.- pp. 6-7

<sup>9</sup> Les Télécentres communautaires polyvalents.- In : Bulletin de l'UNISIST, vol.29, n°1, 2001  
.- pp. 16-17



En plus de son soutien à l'activité documentaire, par la mise à la disposition de l'utilisateur d'une masse d'informations accessibles en temps réel, Internet peut être une chance pour le Sud si les populations arrivent à en faire une appropriation sociale pour des actions de développement. Le professionnel de l'information, le bibliothécaire en particulier, est au cœur de ce grand défi.

## **Bibliographie**

L'Afrique, un continent de plus en plus connecté.- Internet et développement, pp.3-4  
<http://www.france.diplomatie.fr/cooperation/developp/netdev/netdev.html>

BOUKARI, Mamane. – L'Impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le rôle du documentaliste dans la cité en Afrique / Mamane Boukari. - In : Atelier sur le Documentaliste dans la cité : rôle, statut, avenir, 7-9 septembre 1998, Paris / IBISCUS. - Paris : IBISCUS, 1998. - pp. 50-52.

CISSE, Aminata Diaw.- Le Futur à inventer : quelle modernité pour l'Afrique ? / Aminata Diaw Cissé.- In : « Penser le développement », Séminaire international tenu à Dakar du 30 octobre au 1er novembre 1997 / Université Cheikh Anta Diop de Dakar ; Goethe-Institut.- Dakar : UCAD, Goethe-Institut, 1998.- pp. 33-39

Des initiatives qui font parler d'elles....-In : Internet et Développement, pp. 4-5  
<http://www.france.diplomatie.fr/cooperation/developp/netdev/netdev.html>

EL-KEFI, Naceur. – Les Nouvelles technologies comme instruments de marketing pour les Bibliothèques / Naceur El-Kefi. – In : Séminaire international sur le Marketing De l'Information, Tunis, Tunisie, 4-6 mai 1992 / Banque internationale d'Information sur les États francophones, Institut supérieur de Documentation. – Ottawa : BIEF, 1992.- pp. 233-242.

FONDIN, Hubert.- La Science de l'information : posture épistémologique et spécificité disciplinaire / Hubert Fondin.- In : Documentaliste Sciences de l'Information, Vol. 38, n°2, (juin) 2001, pp.112-122

HANE, Libasse.- Analyse du phénomène Internet au Sénégal à travers quelques titres de la presse nationale : 1991-1996 / Libasse Hane.- Dakar : EBAD, 1997.-115p.

PASSERELLES DU DEVELOPPEMENT (2000- 02 -21/26; Bamako, Mali)  
<http://www.rti.tr/Kiosque /Mti/Bamako2000/index.htm>

Le Projet Joko se met en place.- In : Bulletin d'Analyse des Technologies de l'Information et de la Communication (BATIK), avril 2001, n°21.- pp. 6-7

SECK, Mouhamed Tidiane. – Insertion d'Internet dans les milieux de la recherche en Afrique de l'Ouest / Mouhamed Tidiane Seck. – 7 p.  
In : CD-ROM Internet au Sud : la recherche  
<File://D:\enjeux\seck.htm>, 1997.

SOMMET DES CHEFS D'ÉTATS ET DE GOUVERNEMENTS DU G7-G8 (2000-07-21/22/23 ; Okinawa, Japon). - Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information : actes / du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernements du G7-G8, Okinawa, Japon, 21, 22, 23 juillet 2000. – 9 p.  
<http://www.g7.utoronto.ca/g7/francais/2000okinawa/charte.html>

Le Tam-tam et la toile : entre société traditionnelle et société de l'information.- In Internet et Développement, pp. 2-3

<http://www.france.diplomatie.fr/cooperation/developp/netdev/netdev.html>:

Les Télécentres communautaires polyvalents.- In : Bulletin de l'UNISIST, vol.29, n°1, 2001  
.- pp. 16-17

TOP, Amadou.- Fracture numérique : joindre la parole aux actes / Amadou Top.- In : Bulletin d'Analyse des Technologies de l'Information et de la Communication (BATIK), février 2001, n°25.-  
pp. 1-2

TOP, Amadou.- Savoir raison garder / Amadou Top.- In : Bulletin d'Analyse des Technologies de l'Information et de la Communication (BATIK), février 2001, n° 19  
.- pp. 1-2

VINCENT, Thierry.- Les Infrastructures, principal frein au développement d'Internet en Afrique / Thierry Vincent.- In : L'Afrique et Internet, pp. 3-4  
[http://www.cirad.fr/agro\\_ct/lir/afrint.htm](http://www.cirad.fr/agro_ct/lir/afrint.htm)

WOLTON, Dominique.- Internet et après : une théorie critique des nouveaux médias / Dominique Wolton.- Paris : Flammarion, 2000.-240p.

-